



Compagnie d'Arc de Trappes

Samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre 2024

Concours Tir à 18 m
Sélectif au Championnat de France
Agrément FFTA - 0878095



Lieu du tir :

Gymnase **Gumier** (Parking limité à 4 heures - disque obligatoire - co-voiturage conseillé)
Avenue Eugène Delacroix - Trappes
(Coordonnées GPS 48°46'54"N - 1°59'30"E)

Horaires des tirs :

Samedi : 2 départs : 9h00 - 13h30 (rythme A, B, C, D)

Dimanche : 2 départs : 9h00 - 13h30 (rythme A, B, C, D)

Remarque : 48 places par départ

Les poussins ne sont pas acceptés par soucis d'organisation.

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ

Inspection du matériel : $\frac{1}{2}$ d'heure avant chaque départ

Echauffement : 3 volées sur cible à la distance avant chaque départ

Blasons :

- Benjamins, minimes : \varnothing 60 cm
- Autres catégories, arcs classiques et arcs nus : \varnothing 40 cm - possibilité de trispots verticaux de 40 sur demande, à préciser à l'inscription
- Arcs à poulies : trispots verticaux

Inscription :

8,00 € de Benjamin à Junior

9,50 € de S1 à S3

1€ par archer participant sera reversé pour le Téléthon.

A faire parvenir avant le 22 novembre 2024 accompagné du règlement à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Trappes à :

Aurélien SAULNIER - Compagnie d'Arc de Trappes - 9 rue de Montfort - 78190 TRAPPES - ☎ 01.30.50.96.96.

e-mail : compagnie.arc.trappes@gmail.com

(réservation possible par e-mail avec confirmation et chèque sous huit jours)

Tout désistement après le 25 novembre 2024 ne sera pas remboursé sauf sur justificatif médical.

Résultats : Les résultats seront proclamés le dimanche après le dernier départ.

Recommandations :

Chaussures de sport **en salle** obligatoires

Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA. **Licence 2024 obligatoire.**

Comme les autres années, la Compagnie d'Arc de Trappes met à votre disposition, **en vente et en location** des gobelets réutilisables (plus de gobelets plastique ni de canettes) ...

Pour ceux qui ont déjà leur gobelet, pensez à le rapporter !

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition



Compagnie d'Arc de Trappes

Samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre 2024

Concours Tir à 18 m



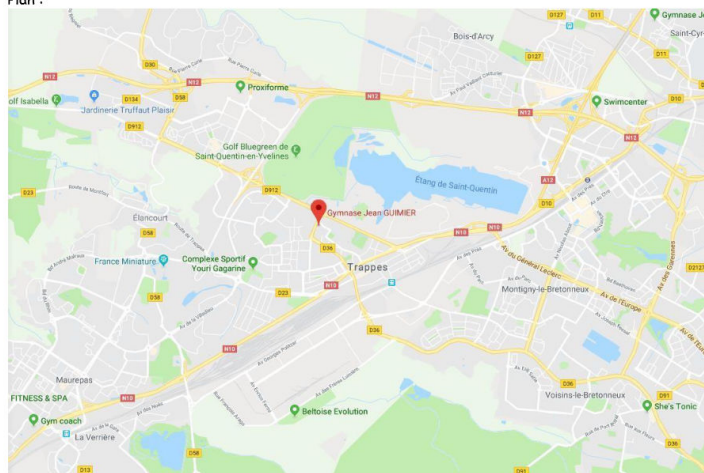
Compagnie :	
Responsable	
Adresse	
Téléphone	
e-mail	

Nom - prénom	Licence	Arc	Catégorie	Trisport 40 Oui / Non	Samedi 30 novembre		Dimanche 1 décembre	
					9h00	13h30	9h00	13h30

Nombre d'archers : x 9,50 € + x 8,00 € =€

A envoyé par chèque à l'ordre de Compagnie d'Arc de Trappes à Aurélien Saulnier - Cie Arc de Trappes - 9 rue de Montfort - 78190 Trappes
 e-mail : compagnie.arc.trappes@gmail.com

Plan :



Plan rapproché :

